

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

---

RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET À LA SOUVERAINETÉ  
AUDIOVISUELLE - (N° 1350)

## AMENDEMENT

N° AC64

présenté par

M. Raphaël Gérard, Mme Brugnera, Mme Rilhac et Mme Mette

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.